

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
COMPTE RENDU DU 7 MARS 2018**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne :

CHEMIN DU PERE MAUREL

L'entretien du Chemin de Père Maurel reste un sujet qui soulève les passions. L'entrée et la sortie du parking sont en très mauvais état. Il faut sérieusement envisager de réparer ce parking qui est très utilisé en été.

Réponse :

Une reprise partielle sur les entrées et les sorties du parking seront effectuées.

A l'intersection du parking et du **chemin Denis Blanchon**, il faudrait envisager de faire une tranchée se dirigeant vers le NOU déjà existant pour permettre l'évacuation de l'eau en cas de fortes pluies.

Réponse :

L'intervention était prévue l'an dernier mais elle a été annulée car elle faisait partie d'une opération de voirie avec alignement, et nous n'avons pas le foncier. L'entreprise BANO TP va reprendre le profil de voie afin d'évacuer les eaux dans le fossé.

A l'entrée du parking, un panneau de signalisation est dangereux pour les passants puisqu'il est à hauteur de tête. Il faudrait revoir sa disposition.

Réponse :

Celui-ci sera relevé.

Il avait émis une demande à l'oral lors de notre réunion du 8 novembre dernier. Le **panneau Rochelongue** a disparu du Rond-Point de la Méditerranée. Nous demandons que la direction « Rochelongue » soit replacée dans ce rond-point.

Réponse :

Un nouveau panneau sera positionné.

La cabanisation dans le secteur du Chemin Denis Blanchon va-t-elle perdurer encore longtemps ? Les constructions modernes sont encore cernées par ces cabanons. Ce secteur est également « remarquable » pour ces dépôts d'ordures (photos jointes).

Réponse :

Aucun dépôt d'ordures n'a été constaté mise à part sur un petit morceau de terrain privé sont entreposés depuis bien longtemps des végétaux, des palettes et des pierres.

C'est un secteur qui n'est pas équipé en conteneurs individuels mais en conteneurs collectifs à demeure. Nous savons pertinemment qu'il est difficile de savoir qui fait quoi dans des conteneurs collectifs.

Ces conteneurs ne font jamais l'objet de débordements mais les dépôts divers dans ces chemins sont fréquents : déchets verts, encombrants, gravats ...

Un aménagement de l'entrée de plage à partir du Chemin des Camarines pour aller sur la **Baie de l'Amitié** serait souhaitable. Une dune de sable rend le franchissement de ce passage plutôt difficile. Référent de ce dossier M. MENOUE.

Réponse :

Concernant les accès sur les différentes plages de la commune, les services de l'Etat (DDTM) sont réticents pour en créer de nouveaux et pour supprimer les dunes qui se créent de manière naturelle sur les existants (Source : service Environnement). Des solutions d'aménagements, permettant un franchissement des dunes plus facile, sont à l'étude.

Toujours dans **la Baie de l'Amitié**, les murs en fond de plage sont couverts de tags. Est-il possible de faire procéder à un nettoyage ? Référente de cette question : Mme MANAU-VAYSSIÈRES.

Réponse :

La personne en charge de la brigade tags a effectué une reconnaissance sur les lieux. Le véhicule du service n'étant pas adapté pour rouler sur le sable, les interventions pourront être éventuellement réalisées si l'accès est possible par les propriétés.

Toutes les demandes devront être traitées individuellement. Les propriétaires concernés doivent déposer leur demande auprès du numéro vert de la ville 0800 009 034.

A réception, par notre service, les personnes seront contactées par l'agent qui fera un essai en leur présence, afin d'obtenir une autorisation écrite, avant la mise en œuvre du nettoyage des supports.

ROUTE DE ROCHELONGUE

Le radar pédagogique montre son efficacité à partir du virage (impasse du Beau Temps). Les véhicules ralentissent nettement. Toutefois, la vitesse entre le ranch et ce virage reste excessive.

Réponse :

Des contrôles seront effectués par la Police Municipale dans un premier temps.

Le passage du tout-à-l'égout est-il prévu entre le ranch et le chemin de la Charrue ?

Réponse :

Non, seul un réseau de refoulement sera posé au cours de cette année sur cette portion. Il n'est pas fixé de date concernant la pose d'un réseau d'assainissement eaux usées gravitaire.

(Source : Olivier Archimbeau CAHM / Compétence Eau Assainissement)

Où en est **le projet de construction** de nouvelles résidences près du lagon (petit bois sur l'île des Loisirs) ? Cette question avait été posée à l'oral lors de notre dernière réunion du 8 novembre 2016 et restée sans réponse.

Réponse :

Aucun dépôt de permis de construire n'a été effectué à ce jour donc le début des travaux n'est pas connu.

RENOVATION - ENTRETIEN - PROPRETÉ

Le bar « le 55 » sur l'île des Loisirs a subi un important incendie cet été. Des travaux de nettoyage sont-ils prévus avant la saison 2018 ?

Réponse :

Les expertises des assurances sont en cours de réalisation.

La ville est en phase d'acquisition potentielle et a la volonté de réaliser les travaux de nettoyage avant la saison.

Le parking CAP 2000 est très sale. LIDL étant fermé l'hiver, de nombreux déchets s'amoncellent devant ce commerce. Aucun nettoyage n'a été effectué depuis longtemps.

Réponse :

Ce parking est privé, la ville n'intervient pas.

Le Mail de Rochelongue fête en 2018 ses 28 ans d'existence. Un bon lifting lui serait nécessaire !! La zone entre l'esplanade et le chemin de plage est un no man's land de galets et de plastique. Cette façade maritime est déplorable mais rien ne change.... A terme, il serait peut-être envisageable d'aplanir complètement toute cette zone pour assurer une continuité de l'esplanade.

Réponse :

Des travaux d'aménagement de l'espace situés entre l'esplanade et le cheminement le long de la plage sont prévus.

Nous sommes en phase études et les différentes solutions d'aménagements n'ont pas encore été proposées pour arbitrage, donc nous ne pouvons pas donner de date concernant la réalisation des travaux.

Notre réunion se termine sur de longs échanges portant sur la propreté de notre ville qui reste LE SUJET RECURRENT de nos discussions et qui est également celui de nos confrères de tous les comités de quartiers. Nous notons que des actions positives sont menées, comme l'obligation de crépir ses murs d'enceinte mais elles restent insuffisantes. Nous avons la volonté de changer l'image que donne notre ville aux visiteurs.

Réponse :

Les services en ont pris bonne note.

Doléances relevées en cours de réunion de quartier :

- écrire aux propriétaires de la copropriété du parking Cap2000 pour leur demander de programmer le nettoyage de l'espace de stationnement ;
- un arrêté sera pris par la commune pour interdire l'accès au mail de rochelongue du 30 mars 2018 au 5 novembre 2018. L'accès sera possible de 6h à 10h pour toutes les livraisons.
- rendre carrossable l'entrée et la sortie du parking du Père Maurel.
- souhait de voir réserver le nom de « Mail » à celui de Rochelongue, et attribuer « Rambla » à la nouvelle entrée du cap.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Contrôle routier : 1

Mises en fourrière : 3

Accident : 1

Dégradation : 1
Interpellation : 1
Nuisances Sonores : 2
Salubrité/Divagation d'animaux : 3

B - GRANDS TRAVAUX

Présenté par Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

TRAVAUX ENTREE DE STATION

Le gros œuvre du futur casino est terminé.
Celui du futur Palais des Congrès est réalisé à 85%.
Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.
Les entreprises se concentrent sur la couverture et la passerelle hélicoïdale.
L'ensemble du lot gros œuvre devant se terminer fin mars.
En parallèle, le second œuvre a débuté par la distribution des réseaux.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.
Aujourd'hui, le parking Alsace-Lorraine doté d'un bassin de rétention, est réalisé à plus de 95 %, les travaux de revêtements sont en cours ainsi que les plantations.
Cette zone du chantier sera terminée prochainement.
Viendront ensuite les travaux de finitions (éclairages, mobiliers, équipements...)

Les travaux d'aménagement du mail piétonnier ont débuté par la réalisation des tranchées destinées aux réseaux.

Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de nivellements.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

RESEAU DES VOIES DOUCHES

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 ml (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés.

Une liaison douce doit être réalisée cette année entre la promenade Guy Tourreau et la nouvelle entrée du Cap. Elle permettra de sécuriser les déplacements à pied et en vélo entre Agde et l'est du Cap.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

AMENAGEMENT DES HAUTS DE PLAGES DU VILLAGE NATURISTE

En accord avec les services de l'Etat, gestionnaire du Domaine public Maritime, la Ville s'est engagée dans un programme d'aménagement des Hauts de Plage du Village Naturiste dans la partie comprise entre le boulevard des Matelots et la digue de Port Ambonne.

L'aménagement envisagé permet la création d'une promenade en bois en haut de dune, une esplanade permettant d'accueillir les terrasses commerciales existantes ; l'intégralité de cet espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

La promenade ainsi aménagée sera pourvue d'un éclairage public, de bancs, de panneaux d'interprétation de l'espace ainsi que, sur la partie vers la digue, de douche de plage et de toilettes automatiques.

Les travaux de création de ce nouvel aménagement seront engagés après la saison estivale.

Le coût de cet aménagement, financé par l'Etat et la Région, est estimé à 860 000 € TTC.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

DEPLACEMENT DU SUJET « FORT DE BRESCOU »

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du Cœur de station et notamment la création d'un mail piétonnier, il s'est avéré nécessaire de déplacer le sujet « Fort de Brescou » situé sur le rond-point de l'avenue des Sergents.

C'est ainsi qu'il a été décidé de le repositionner sur le rond-point Bompar.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Fin 2017 les travaux de préparation ont débutés.

Au 1er trimestre 2018, les travaux reprendront, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD 612. Parallèlement, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

Présenté par Didier SAIGNES - Directeur voirie & RESEAUX

PROJET DE REUT (REUtilisation des eaux Taitées)

Actuellement, la ville d'Agde utilise l'eau potable de son réseau public pour l'arrosage de son terrain de golf.

Les besoins annuels du golf sont d'environ 300 000 m³/an.

Face à ces besoins et consciente de l'enjeu écologique actuel, la commune met en œuvre une solution qui a fait l'objet au préalable d'études de définition technique, réglementaire et financière, consistant à réutiliser les eaux traitées de la filière Bio Réacteur à membranes de la station d'épuration d'Agde (« Posidonia »), dont la capacité de traitement a été portée à près de 198 000 EH en 2013.

Trois ans de travaux seront nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage, aménager le partage des eaux en sortie de station et mettre en place le nouveau système d'irrigation du golf.

Sur un coût total de travaux estimés à 5 500 000 € HT, l'agence de l'eau apporte une aide de 4 400 000 €, soit un taux d'aide de 80% au titre des économies d'eau sur le bassin.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2010, l'Etat a lancé, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) pour desservir d'ici à 2020 en fibre optique près de 11 millions de foyers situés en dehors des grands centres urbains.

Deux opérateurs ont répondu à cet appel à manifestation : Orange et SFR.

Pour Agde qui se situe en zone moyennement dense (ZMD), l'opérateur SFR a décidé de déployer ce réseau de fibre qui constituera un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 45 000 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Les travaux de déploiement de la fibre vont être réalisés sur le premier semestre 2018.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, est envisagée pour le 2^{ème} semestre 2018.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, Mme LABATUT, M SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M BRAULT, M LAROSE, M RUIZ, M HERAL, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, CAYUELA Josian, CROS Henri, LEMONNIER Marie-Pierre, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, PROCH François REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absent excusé:

Absents :

CADET Maurice, CARPENTIER Jacques.